

Il y a 5 ans, le pape François publiait cette très importante encyclique « **Sur la sauvegarde de la maison commune** ». Après avoir relevé une situation de notre planète et de notre humanité « inédite » soulignant des ruptures dans les équilibres naturels et les écosystèmes, le pape François nous appelle résolument à prendre conscience de la nécessité de « changer nos styles de vie, de production de consommation » (§32). Pour réorienter notre manière de vivre (cf. §61). Il fonde ensuite son appel sur l'évangile, au regard du respect de la Maison commune (ch. 2), puis il attire notre attention sur la racine humaine de la crise et notre responsabilité (ch. 3). Il apporte maintenant (ch. 4) les éléments fondamentaux du vivre ensemble pour un monde nouveau. Poursuivons notre lecture...

#### 4/ Une écologie intégrale (§ 137 à 162).

Voici, sous la plume du pape, les éléments d'une « écologie intégrale qui a clairement des dimensions humaines et sociales » (§137). En 5 points le pape nous donne un plan de renouvellement de nos comportements personnels, familiaux et sociétaux (tant économiques qu'industriels, culturels, éducatifs). L'écologie environnementale, économique et sociale (§138-142). Tout les réalités de notre monde étant « liées », il nous faut « remettre en question les modèles de développement, de production et de consommation » afin de « discuter les conditions de vie et de survie des sociétés » (cf. §138). La recherche de solutions requiert « une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature » (§139). Il devient indispensable, poursuit l'encyclique de « donner aux chercheurs un rôle prépondérant » qui étudient « l'utilisation durable » des écosystèmes et « leur capacité de régénération » (§140). « C'est pourquoi une économie écologique est nécessaire... qui génère une façon déterminée d'entrer en rapport avec les autres et avec l'environnement » (§141). Et ce jusqu'au niveau des institutions d'une société, car tout est lié (cf. §142). L'écologie culturelle (§143-147). « L'écologie suppose aussi la préservation des richesses culturelles de l'humanité » (§143) en portant une attention particulière aux cultures locales et aux relations de l'être humain avec l'environnement. L'encyclique conteste ensuite « la vision consumériste qui tend à homogénéiser les cultures » (§144). Pour favoriser un juste développement humain, il faut « un processus historique dans un contexte culturel » (§144). « beaucoup de formes hautement concentrées d'exploitation et de dégradation de l'environnement peuvent... épuiser les ressources locales, mais épuiser aussi les capacités sociales qui ont permis un mode de vie... une identité culturelle... un sens à l'existence » (§145). Ceci pose le grave problème du respect des civilisations aborigènes et de leurs traditions culturelles en danger devant une économie de surexploitation des ressources (cf. §146). L'écologie de la vie quotidienne (§147-155). Un « authentique développement (doit tenir compte) d'une amélioration intégrale dans la qualité de vie humaine » (§147). Les § 148 et 149, soulignent que les dynamismes relationnels sociaux rendent souvent possible une vie sociale positive même dans des environnements dégradés. Il est « plus utile de chercher la qualité de vie des personnes, leur adaptation à l'environnement, la rencontre et l'aide mutuelle (que seulement) la planification urbaine » (§150). « Il faut prendre soin des lieux publics, du cadre visuel... pour accroître notre sens d'appartenance, notre sensation d'enracinement » (§151) dans un quartier, une ville... Au premier rang des besoins : « la possession d'un logement est étroitement liée à la dignité des personnes et au développement des familles. C'est une question centrale de l'écologie humaine » (§152) ainsi que « la qualité des transports » (§153). Par ailleurs, LS attire l'attention sur « l'état d'abandon et d'oubli dont souffrent certains habitants des zones rurales ou les services essentiels n'arrivent pas » (§154). Enfin, l'écologie humaine implique de « reconnaître que notre propre corps nous met en relation directe avec l'environnement et avec les autres êtres vivants... Apprendre à recevoir son propre corps, à en prendre soin et à en respecter les

significations est essentiel pour une vraie écologie humaine... Par conséquent, l'attitude qui prétend effacer la différence sexuelle parce qu'elle ne sait plus s'y confronter, n'est pas saine » (§155).

Le principe du Bien commun (§156-158) « joue un rôle central et unificateur dans l'éthique sociale » (§156). LS donne ici la définition qu'en a précisé le concile Vatican II (constitution *Gaudium et spes*, n° 26) : « le Bien commun est l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée ».

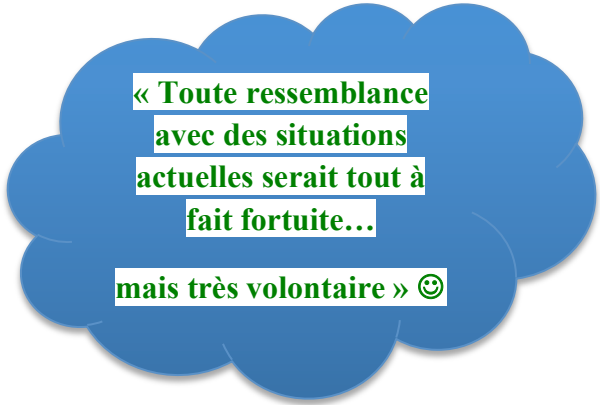
Présupposant le respect de la personne humaine et adossé au principe de subsidiarité, le Bien commun trouve dans la famille, la cellule de base de la société et dans la paix sociale et la justice distributive, les conditions d'un bon épanouissement (cf. §157). Il est un « appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres » (§158) valorisant le principe de « la destination commune des biens de la terre ». Ceci nécessite « une exigence éthique fondamentale ».

La justice entre générations (§159-162). Acteurs d'un destin commun, nous le sommes jamais sans les générations futures (cf. §159). « On ne peut pas parler de développement durable sans une solidarité intergénérationnelle... (qui nous appelle à considérer) la logique du don gratuit que nous recevons et que nous communiquons » (§159), « la terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront » ; « ce qui est en jeu c'est notre propre dignité ». « Pour quoi passons-nous en ce monde ?... C'est un drame pour nous-mêmes parce que cela met en crise le sens de notre propre passage sur cette terre » (§160). Face aux catastrophes écologiques actuelles et à venir provoquées par le style de vie actuel (surconsommation, gaspillage, détérioration de l'environnement), nous avons une responsabilité, particulièrement sur l'atténuation de leurs effets vis à vis de ceux qui devront les supporter (cf. §161). « La difficulté de prendre au sérieux ce défi est en rapport avec une détérioration éthique et culturelle, qui accompagne la détérioration écologique » (§162) : individualisme, vision égoïste, immédieté, crise des liens familiaux et sociaux, difficulté de la reconnaissance de l'autre... « C'est pourquoi l'urgente nécessité morale d'une *solidarité intra-générationnelle* renouvelée doit être réaffirmée » (cf. Benoît XVI, Message pur la Journée mondiale de la Paix, 2010) » (§162).

**Ce chapitre** nous a ouvert aux dimensions intégrales de l'écologie qui n'est pas seulement un doux regard bucolique devant un peu de verdure mais une compréhension globale du destin de notre humanité, toujours appelée à se découvrir bénéficiaire de la vie comme don divin.

Dans le chapitre suivant, le pape nous proposera des orientations d'action pour développer l'écologie intégrale.

À mercredi prochain pour la suite de l'accompagnement de la lecture de *Laudato Si*, encyclique si actuelle !  
P. Luc, votre curé.



« Toute ressemblance avec des situations actuelles serait tout à fait fortuite... »

mais très volontaire » 😊